

LE SANDOLIEN

Commune de St Sandoux

MAI 2008

Vos « Brèves Municipales » se présentent à vous sous un nouveau nom : « Le Sandolien ». Merci de lui réserver un bon accueil. Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

La nouvelle équipe municipale, au service de tous les Saint-Sandoliens, se met en place autour de Jean-Henri PALLANCHE.

LES ADJOINTS ET ASSIMILE

Denis FOURNIER :

gère les affaires périscolaires, l'urbanisme, l'assainissement et les relations avec le concessionnaire pour la distribution l'eau

Laurent VIALETTE :

prend en charge la gestion de l'entretien du village, des bâtiments communaux et des problèmes d'environnement ainsi que le suivi des sports et loisirs.

Colette CHALAPHY :

est responsable du suivi budgétaire.

Maryse MAUGUE :

assure les actions relevant de la culture, de l'animation et de la communication.

Maurice ROBERT :

conduit le développement du lien social.

9 CONSEILLERS :

Ils apporteront leurs contributions en fonction de leurs centres d'intérêts et des nécessités.

LES COMMISSIONS :

Compte tenu des projets à venir, le Conseil Municipal a mis en place des commissions diverses :

- Commission chargée de la mise en place d'un Conseil Municipal des enfants.
- Commission pour le Réaménagement Urbain.
- Commission d'Animation.

MEDIATHEQUE :

Le nombre de lecteurs est toujours en progression, la diversité des ouvrages est sans doute un élément captivant. Une animation sera bientôt mise en place avec l'auteur Monique Deveze-Vallienne qui permettra une découverte approfondie de l'œuvre et des échanges enrichissants. Les informations pratiques seront diffusées pendant les horaires d'ouverture.

A compter du mois de Septembre : les permanences du mercredi seront de 15H30 à 16H30 (au lieu de 15H à 16H).

- Pour les permanences des mardi et samedi les horaires ne changeront pas. Avec votre carte d'adhérent, vous pouvez emprunter des ouvrages dans toutes les médiathèques du canton. Ils devront être restitués au lieu d'emprunt. Vous pouvez également faire commander d'autres ouvrages qui figurent sur le catalogue de la BDP. Voir à la permanence.

Horaires : MARDI : 16H30/18H
MERCREDI : 15H00/16H00
SAMEDI : 10H/12H

SOCIAL ET AIDE AUX PERSONNES :

Maurice ROBERT assurera un suivi pour les personnes âgées ou handicapées. Il effectuera des visites régulières à leur domicile. De même, il pourra les guider et les conseiller pour effectuer des démarches administratives (APA, Téléassistance et autres) Il sera aussi proche du Cercle de l'Amitié en se rendant au Club environ une fois par mois. N'hésitez pas à lui parler de vos préoccupations.

Une grande enquête



L'eau c'est la vie ! En 2008, l'eau vous consulte.

« La qualité de l'eau est d'une **importance vitale** pour nos rivières, pour toutes nos entreprises, nos communes, nos activités, pour chacun d'entre nous. **La politique de l'eau**, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre sont en **débat** afin de répondre à l'évolution de nos besoins en eau. Ce qui vous est proposé aujourd'hui, c'est une **stratégie de reconquête de la qualité** de l'eau, basée sur des objectifs à atteindre, un programme d'actions à élaborer avec ses coûts » Il faut avancer ensemble vers le bon état de toutes les eaux : rivières, plans d'eau, eaux souterraines. Notre commune espère une participation active de vous tous à cette consultation publique. Chacun d'entre nous est invité à s'exprimer sur cette stratégie : est-elle assez ambitieuse en termes de délais , de qualité visée ? Les efforts à fournir sont-ils acceptables ?

Donnez nous votre avis en répondant au questionnaire que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres **en mai 2008**. Il suffit de le renseigner sur www.prenons-soin-de-l'eau.fr ou de le renvoyer par la poste. L'envoi est gratuit.

De par vos visites à la médiathèque sur l'exposition « *Rivières d'aujourd'hui et de demain* », nous pouvons en conclure que vous êtes très sensibles à ce chapitre.

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le

Jeudi 19 juin 2008 de 17H à 19H30
Salle des Fêtes de St Sandoux

Nous comptons sur votre mobilisation. Grâce à vos dons vous contribuez à sauver des vies.

Merci de votre générosité.

Marie Estelle GUITTARD est la responsable pour la commune de St Sandoux.

L'Amicale de Saint Sandoux organise une **balade barbecue le dimanche 15 juin 2008**.

Elle est ouverte à tous. C'est une occasion de découvrir le village de Saint-Sandoux et de faire connaissance avec les nombreux participants.

Les bénéfices de cette journée, comme tous les bénéfices réalisés par notre Association, seront reversés à la Coopérative Scolaire de Saint-Sandoux afin que les écoliers puissent participer à différentes sorties.

Le thème sera dévoilé aux parents d'élèves lors de la **réunion du vendredi 16 mai 2008 à 18H30 à la Salle des Fêtes**.

Après la balade sur un parcours ludique et instructif, vous aurez le plaisir de prendre

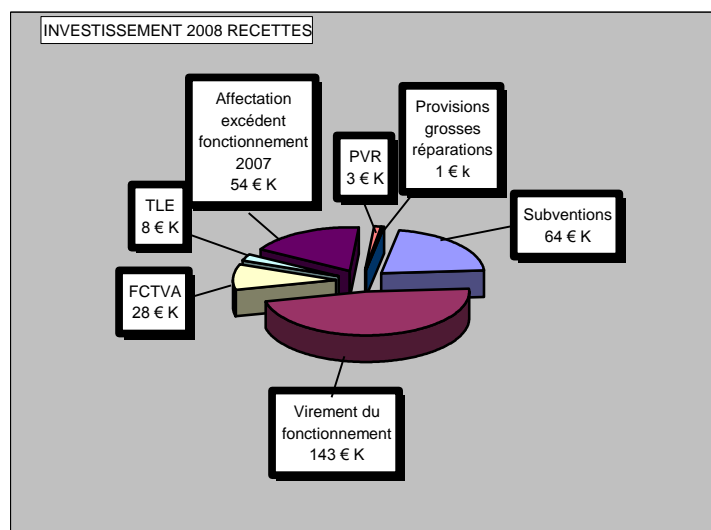
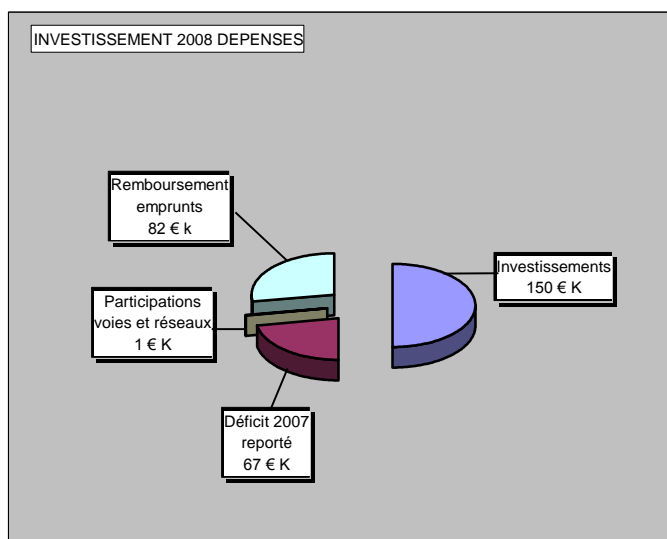
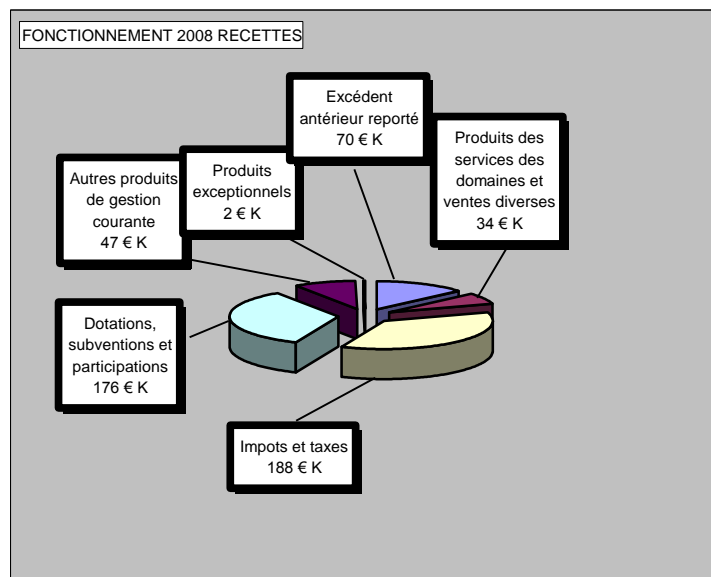
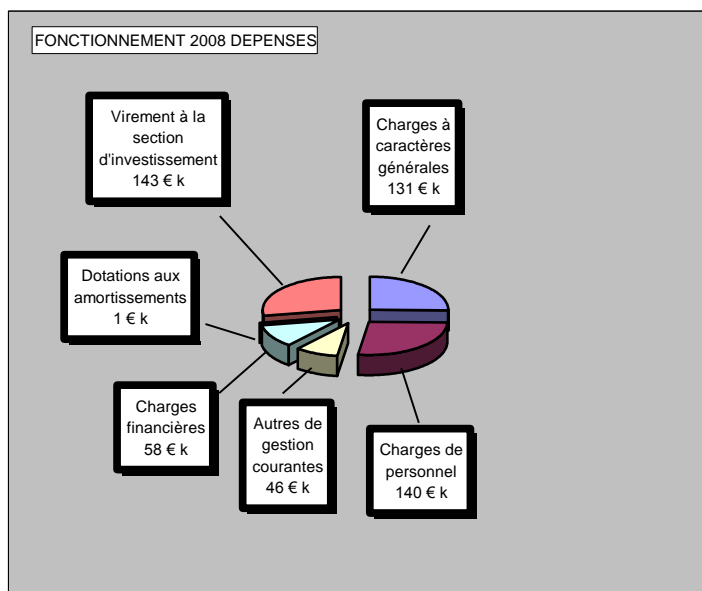
l'apéritif, un repas et de jouer à **une partie de pétanque**.

Une participation variant de 5 à 15 euros par personne sera demandée pour cette activité.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent ou demander des informations au **06 80 33 34 96**

Fin des inscriptions le vendredi 6 juin 2008.

FINANCES COMMUNALES



AVIS DE LA MAIRIE :

D'anciennes tables et chaises d'écoliers sont à vendre :

Petite table individuelle avec une chaise = 20 €

Table double avec siège intégré = 50 €

ainsi que des caisses de pommes (vides) à 1 €

Inscrivez-vous à la mairie jusqu'à fin juin. En cas de trop nombreuses demandes, il sera procédé à un tirage au sort. Offre uniquement réservée aux habitants de St Sandoux et pour un exemplaire par famille.



MOTS D'HUMEUR

DECHARGES SAUVAGES ET POINTS PROPRES

Lettre d'un Saint-Sandolien soucieux de notre environnement.

<< Etant résidant à St Sandoux je suis réellement choqué par l'attitude de certaines personnes qui n'ont aucun scrupule à déverser leurs ordures dans la nature. Sachant qu'une déchetterie est mis à leur disposition à Montaigut Le Blanc, le trajet n'est pas plus long et la fatigue non plus (sachant qu'il faut quand même décharger)>>

Voici l'illustration d'un manque de civisme notoire : le dépôt de plaques de fibro- ciment.

Sachant que ces plaques sont susceptibles de contenir de l'amiante, la commune a fait, à ce jour, le nécessaire pour nettoyer les lieux : Une entreprise spécialisée a procédé à l'évacuation aux frais de la collectivité ! Bien entendu une plainte a été déposée.

D'autres détritres comme des appareils électroménagers n'ont pas leur place dans la nature.

Le respect de l'environnement et la sauvegarde de la nature doivent être au cœur des préoccupations de tous les habitants de notre village. Nous faisons appel au civisme de chacun.

Nous vous rappelons que la déchetterie de Montaigut-le-Blanc est ouverte du **mardi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H** et qu'elle vous permet d'éliminer vos déchets verts.

En ce qui concerne les autres types de déchets (bouteilles plastiques, verre, boîtes métalliques, papiers, cartons) des **POINTS PROPRES** sont à votre disposition sur différents sites de la commune. Comme tout un chacun le sait maintenant, il est indispensable de compacter vos bouteilles et de déchiqueter vos cartons pour assurer l'efficacité de ce service dont tout Saint Sandolien bénéficie.

DIVAGATIONS DES CHIENS

Il serait souhaitable que nos amis les chiens ne divaguent plus dans le village ; si vous avez un chien, vous êtes responsable et vous êtes répréhensible et

condamnable si vous imposez ses méfaits et nuisances à la collectivité

Nous vous rappelons également que les chiens de première et deuxième catégorie doivent être tenus en laisse, muselés et déclarés en Mairie.

VANDALISME AU SQUARE J.PIGNOL

Ce square fait l'objet de dégradations, en soirée, par des vandales qui abandonnent et cassent même leurs bouteilles en verre sur place. C'est inqualifiable et dangereux pour nos enfants. Afin d'assurer la sécurité de tous, il est envisagé, si ces actes perdurent, d'interdire l'accès à cet espace en soirée.

APPEL A VOS TALENTS D'ARTISTE CACHE

Afin d'agrémenter nos publications, nous souhaitons doter St Sandoux d'un logo graphique qui puisse le symboliser. Nous invitons les St Sandoliens à nous soumettre des propositions. Le format est A4 (une feuille normale), de préférence sous forme informatique (Powerpoint) mais un dessin sur papier est également possible. Une seule couleur doit être utilisée sans aucun caractère alphabétique. La date butoir de soumission est **le 13 JUIN 2008**. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Laurent PEROCHON au 04 73 39 18 47 (le soir) et envoyer vos propositions à la Mairie, au même nom.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

Lundi et jeudi 14H-17H

Mardi et vendredi 10H-12H

Permanence du Maire le mercredi de 18H à 20 H

Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale remercient tous les St Sandoliens et nombreux petits St Sandoliens pour leur présence et leur participation à l'occasion de la Cérémonie Commémorative du 8 Mai 1945.

L'AGENDA des Festivités Animations Rencontres

THEATRE

La troupe théâtrale de la Veyre donnera une représentation

SAMEDI 31 MAI

du « **Bal des voleurs** » de Jean Anouilh

RALLYE DE VOITURES ANCIENNES ORGANISE PAR L'ASSOCIATION AUTO PASSION

DIMANCHE 8 JUIN

Passage de l'épreuve dans notre village entre 10H15 et 11H30

CHORALE CHANT'AUBIERE NOUS PRESENTERA SON RECITAL

SAMEDI 14 JUIN

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Passage du jury **SAMEDI 28 JUIN** - Remise des prix **DIMANCHE 13 JUILLET**

LA FETE PATRONALE

VENDREDI 4 JUILLET - SAMEDI 5 JUILLET – DIMANCHE 6 JUILLET

Chant et musique en l'Eglise de Saint Sandoux : VENDREDI 4 JUILLET

Laurence ADJE-DESCHAMPS, Soprano et Philippe MARTY, Pianiste, nous enchanteront pour la deuxième année consécutive avec des airs d'opéra et de mélodies du monde.

**Messe à la Chapelle Notre Dame des Prés célébrée
par le Père COUHERT : SAMEDI 5 JUILLET**

Activités en cours de finalisation (manèges enfantins...)

LA FETE NATIONALE

DIMANCHE 13 JUILLET



La remise des prix des maisons fleuries aura lieu à partir de **19H30** ; elle sera suivie d'un **apéritif** puis d'un **repas campagnard** ; Ensuite ce sera le **feu d'artifice** et le **bal populaire** animé par l' **Orchestre Sensation** .

Inscription pour le repas à partir du **1ER JUILLET** à la mairie.